



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04220181203389

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de la Loire.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Saint-Étienne, le 3 décembre 2018

Transmis en Préfecture le :
4 décembre 2018

MME Sandrine BERGER
Pour le Président et par délégation, la
responsable Finances

Le Centre de gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04218066369001	Technicien	Instructrice/Instructeur des autorisations d'urbanisme Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	Mairie de ROCHE LA MOLIERE 42230 Roche-la-Molière	01/09/2018	04220180703563
V04218068870001	Technicien	Adjoint(e) au responsable du service Espaces Publics Plus de détail	Absence de candidature adaptée	Temps complet	Mairie de LE CHAMBON FEUGEROL. 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES	01/09/2018	04220180703563
V04218076196001	Technicien	RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA RESTAURATION Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	Mairie de SAINT JUST ST RAMBERT 42170 St-just-st-rambert	01/11/2018	04220180731051